

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 437-CX-2026

concernant le transfert de fonds d'un fonds avec restriction (subvention de recherche) de l'UQO vers la Coopérative de recherche et développement de la forêt tempérée

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-septième réunion tenue le lundi 31 août 2020, en visioconférence.

ATTENDU l'entente entre l'UQO et la Coopérative en recherche et développement de la forêt tempérée (COOP);

ATTENDU l'objet de l'entente de partenariat entre l'UQO et la COOP qui est à l'effet d'appuyer l'institution dans le développement de projets de recherche;

ATTENDU que la COOP facilitera le processus dans le montage de certaines subventions nécessitant l'apport en nature et en espèces de la part de partenaires industriels, notamment les projets destinés à être soumis au programme de Subventions de recherche et développement coopérative (RDC) du Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG);

ATTENDU que les subventions RDC-CRSNG visent à 1) créer des collaborations mutuellement bénéfiques entre les universités canadiennes et les partenaires des secteurs public ou privé qui mèneront à des avancées se traduisant en avantages économiques, sociaux ou environnementaux pour le Canada et les Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU le dépôt et l'obtention d'un financement au RDC-CRSNG;

ATTENDU l'entente entre l'UQO et la COOP qui stipule que l'UQO s'engage à verser à la COOP les montants établis pour le montage des projets;

ATTENDU les retombées tant scientifiques, sociales, environnementales et économiques de ce projet ainsi que l'impact sur la formation de personnel hautement qualifié;

Sur proposition de monsieur Michel Merleau, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER un transfert de fonds de 197 929 \$ de l'Université du Québec en Outaouais (budget de subventions) vers la Coopérative en recherche et développement de la forêt tempérée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Marie-Eve Henrichon,
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

Pour le secrétaire général, André J. Roy

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 437-CX-2027

concernant l'embauche d'une professeure régulière en psychoéducation au Département de psychoéducation et de psychologie

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-septième réunion tenue le lundi 31 août 2020, en visioconférence.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeure régulière dans le domaine de la psychoéducation;

ATTENDU le rapport du comité de sélection en date du 21 juillet 2020;

ATTENDU la résolution 1654 de la 240^e réunion de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie tenue le 3 août 2020 recommandant l'embauche de madame Stéphanie Turgeon;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Stéphanie Turgeon;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Merleau, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Stéphanie Turgeon à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « psychoéducation » au Département de psychoéducation et de psychologie, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant le 30 avril 2022;

DE RENDRE l'obtention de la permanence, à titre de professeure régulière au Département de psychoéducation et de psychologie, conditionnelle à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création pour procéder à l'embauche de madame Stéphanie Turgeon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Marie-Eve Henrichon,
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

Pour le secrétaire général, André J. Roy

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 437-CX-2028

concernant l'engagement d'un spécialiste en sciences de l'éducation – conseiller pédagogique en technologies éducatives au Décanat de la gestion académique à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-septième réunion tenue le lundi 31 août 2020, en visioconférence.

ATTENDU la création (résolution : 427-CA-6557) du poste d'une spécialiste ou d'un spécialiste en sciences de l'éducation – conseillère ou conseiller pédagogique en technologies éducatives au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Radhi Mhiri à titre de spécialiste en sciences de l'éducation – conseiller pédagogique en technologies éducatives au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2020;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Radhi Mhiri.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Marie-Eve Henrichon,
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

Pour le secrétaire général, André J. Roy

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 437-CX-2029

concernant l'engagement d'un coordonnateur à la gestion financière au Service des finances à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-septième réunion tenue le lundi 31 août 2020, en visioconférence.

ATTENDU la création (résolution : 417-CA-6347) du poste d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion financière au Service des finances au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michel Merleau,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Marc Boucher à titre de coordonnateur à la gestion financière au Service des finances au campus de Saint-Jérôme, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2020;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Marc Boucher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Marie-Eve Henrichon,
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

Pour le secrétaire général, André J. Roy

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 437-CX-2030

concernant l'engagement d'un technicien en électronique au Service des technologies de l'information à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-septième réunion tenue le lundi 31 août 2020, en visioconférence.

ATTENDU la vacance du poste d'une technicienne ou d'un technicien en électronique au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Benoit Prévost à titre de technicien en électronique au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2020;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Benoit Prévost.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Marie-Eve Henrichon,
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

Pour le secrétaire général, André J. Roy